

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

L'an deux mille onze, le vingt-deux février, à 18 heures 30, le Conseil Syndical du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de Grézieu la Varenne, sous la Présidence de Monsieur Maurice GUIBERT.

Etaient présents

Mesdames : M.L. CROZIER, M. MANDON-SIXT, N. MENJOZ et A-M. PERAGINE.

Messieurs : A. BADOIL, J.L. BIBOS, M. CHAPAS, E. CHATELUS, J. DEBORD, J-L. DUVILLARD, A. FAYOLLE, F. FORT, A. GONZALEZ, C. GUILLAUD, C. KRETZSCHMAR, R. LABAUNE, J. MARTIN, R. MAZURAT, L. PROTON, P. RUILLAT et L. SEGUIN.

Pouvoirs : B. de TESTA (pouvoir à M. GUIBERT), G. MOREL (pouvoir à L. PROTON), et G. RUME (pouvoir à J. DEBORD).

Excusés : F-N. BUFFET, B. de TESTA, J-L. DUPERRIER, G. MOREL, A. PERONNET, R. RONCARI (trésorière), G. RUME, et Y. VIREMOUNEIX.

Président : Maurice GUIBERT.

Secrétaire de séance : Alain BADOIL.

Nombre de Conseillers en exercice : 40 (Présents : 21 / Votants : 24)

Convocation en date du : 15 février 2011

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

N°2011/05

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-31, L. 2122-21, L. 2343-1 et 2 et R. 2342-1 à D. 2342-12 ;

Vu la délibération du Conseil Syndical en date du 02 février 2010 approuvant le budget primitif de l'exercice 2010 ;

Vu la délibération du Conseil Syndical en date du 24 mars 2010 approuvant la décision modificative n°1 relative à cet exercice ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Alain BADOIL, Vice-président aux finances, sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2010 ;

Le Président ayant quitté la séance et le Conseil Syndical siégeant sous la présidence de Monsieur Etienne CHATELUS, conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

LE CONSEIL SYNDICAL,

Après en avoir délibéré :

A L'UNANIMITE DES PRESENTS, PAR 24 VOIX POUR,

- **ADOPTE** le compte administratif de l'exercice 2010, arrêté comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2010	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent
Résultat antérieur reporté		287 136,08 €	765 533,14 €	
Réalisations de l'exercice	434 435,50 €	982 930,42 €	1 181 773,82 €	1 467 820,06 €
TOTAUX	434 435,50 €	1 270 066,50 €	1 947 306,96 €	1 467 820,06 €
Résultat de l'année 2010		548 494,92 €		286 046,24 €
Restes à réaliser		-	33 265 879,25 €	33 066 432,94 €
Résultat restes à réaliser			199 446,31 €	
Résultat cumulé		835 631,00 €	678 933,21 €	

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le **- 1 MARS 2011**
et de la publication le **28 FEV. 2011**

LE PRESIDENT
Maurice GUIBERT

